

Droit aux vacances: pourquoi ferme-t-on les colonies ?

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Droit aux vacances: pourquoi ferme-t-on les colonies?. La revue Foéven - Ressources éducatives, Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale, 2017, Ressources Educatives - Revue Foeven, pp.38-45. hal-01711817

HAL Id: hal-01711817

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01711817>

Submitted on 19 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Droit aux vacances : pourquoi ferme-t-on les colonies ?

Yves Raibaud, géographe, Université Bordeaux Montaigne, Passages Cnrs

Chapeau Chaque année des accueils collectifs de mineurs sont menacés si les associations ou collectivités qui les portent ne trouvent pas rapidement quelques centaines de milliers d'euros pour être conformes à la réglementation. Cette prévention des risques, qui ne s'appuie sur aucune statistique probante d'accident ou de mortalité depuis des années, est assurée par des dispositifs de protection coûteux, au nom de l'intérêt des enfants eux-mêmes, dont on affirme que les parents ne supporteraient plus le risque.

D'innombrables colos ont fermé en France depuis 1960 pour des raisons de mise aux normes¹. Chaque année des accueils collectifs de mineurs sont menacés si les associations ou collectivités qui les portent ne trouvent pas rapidement un ou plusieurs millions d'euros pour les conformer à la réglementation. La mise en place d'un dispositif de contrôle implacable frise bien souvent l'absurde : le constat qu'une bactérie risque de stagner dans un coude de tuyau alimentant les toilettes, rendant l'eau non-potable, une rampe d'accès handicapé un peu trop inclinée, quelques plaques comprenant de l'amiante sur un toit, une cuisine dont la ventilation est légèrement insuffisante privent des centaines d'enfants de vacances chaque année (des centaines de milliers, peut-être même un million depuis les années 1980) sans aucune solution de remplacement. Or, à chaque fois, le risque réel est infime : qui peut penser qu'un enfant va boire l'eau des toilettes, dans lequel risque de s'écouler une bactérie, au point d'en être gravement infecté ? Quel effet réel a sur la santé d'un enfant qui séjourne 15 jours dans un ancien bâtiment la présence de quelques plaques amiantées sur le toit (dans les faits aucun) ? Et quand bien même cela aurait un effet, la responsabilité ne revient-elle pas aux fabricants d'amiante, toujours pas condamnés ? Cette prévention des risques qui ne s'appuie sur aucune statistique probante d'accident ou de mortalité depuis des années est assurée par des dispositifs de protection très coûteux, au nom de l'intérêt des enfants eux-mêmes, dont on affirme que les porte-paroles (les familles) ne supporteraient plus le risque².

Face à cette folle application d'une protection illimitée, dont l'effet bien réel est de priver les enfants de vacances³, il est nécessaire de produire des arguments contradictoires, ne serait-ce que pour éviter aux organisateurs.trices professionnel.le.s ou bénévoles de sombrer dans la résignation et la mélancolie. C'est ce que je propose de faire en relisant Joan Tronto (Tronto, 2012) et Carol Gilligan (Gilligan, 2008) qui présentent une autre façon de penser la norme et lui opposent d'autres rationalités, tout aussi pragmatiques, mais le plus souvent ignorées. Je montrerai ensuite comment la

¹ Bacou M., Bataille J.-M., Besse-Patin B., Bocquet J.-M., Carton E., Claude V., Dheilly C., Kéritel A., Raibaud Y., 2016. Des séparations aux rencontres en camps et colos. Rapport d'évaluation du dispositif #GénérationCampColo, Les Éditions Le social en fabrique, avril 2016 : <http://www.lesocialenfabrique.fr>

² Les principaux freins aux départs en colonies sont, selon un sondage réalisé par l'Ifop pour la Jeunesse au Plein Air (IFOP/JPA, Avril 2016), le coût financier du séjour (59%) et le manque de confiance dans le personnel accompagnant (57%).

³ Selon le Secours populaire français 3 millions d'enfants ne partent jamais en vacances en France.

prise en compte excessive du risque matériel cache un autre enjeu sous estimé, la violence, dont le tabou qui l'entoure serait à même d'expliquer l'anxiété diffuse des parents à l'idée de confier leurs enfants ou leurs adolescentes à des accueils collectifs pour mineurs. Comment peut-on organiser malgré tout la rencontre entre les enfants ? Ce mélange, cette mixité de sexe, d'âge, de classe ou d'origine dont on sent bien qu'elle est une des conditions du vivre ensemble et de la citoyenneté ? Les mécanismes qui organisent la séparation (la prévention excessive du risque matériel et l'absence de prévention des violences de genre) ne seraient-ils pas inscrits dans une construction et une application « masculiniste » de la réglementation, bien éloignées du souci de prendre soin des enfants, de leur permettre d'avoir de belles vacances et de faire des rencontres ?

Fermeture des colos : le risque ou le *care* ?

Joan Tronto analyse à quel point la société du risque (Beck, 2001 [1992]) et son apparente rationalité obéit à des intérêts situés. Pour Ulrich Beck, nous serions dans une société dont nous aurions perdu le contrôle : « *le réchauffement climatique, la maladie de la vache folle, la bactérie e-coli sont au-delà de notre contrôle* » (Beck, in Tronto, 2010, p. 13). D'autres philosophes s'inscrivant dans ce courant de pensée affirment que « *les nouveaux risques (...) nous ont déplacé vers une philosophie de la précaution et une politique de la prévention* » (Ewald, id. p.14). L'idée que les nouveaux risques échapperaient à notre contrôle exonère ceux qui les ont créés de toute responsabilité. Or il tombe sous le sens que faire manger de la viande à des vaches ou élever de façon industrielle des volailles en batterie ne relève pas d'une évolution fatale, mais bien d'une responsabilité de la société industrielle. Pour Tronto, l'idée que la peur a remplacé la faim situe clairement la société du risque du côté des nantis, justifiant une société assurancielles qui ne prend plus la responsabilité des dangers mais s'en protège. Joan Tronto ajoute à cette observation une perspective féministe. « *La société du risque opère ainsi dans un univers métaphoriquement masculin. D'une certaine manière [elle] représente une tentative de réaffirmer la centralité masculine dans un monde davantage contrôlé par les processus féminins* » (id. p.25). Alors qu'un grand nombre d'hommes s'occupent peu des enfants et choisissent de quitter totalement ou partiellement le domicile familial (notamment en choisissant les métiers qui éloignent du foyer) la gestion du risque par le monde des hommes serait une manière de réaffirmer le pouvoir de protection sur le monde des femmes et de la famille.

Qu'en est-il de la société du risque pour les colos ? Le contrôleur vétérinaire et sa pipette ou le pompier psychorigide, formatés dans des écoles qui éliminent le sens de l'action au profit de l'enseignement de la norme, ont fait école auprès de l'administration Jeunesse et Sports depuis les années 1990. Les anciens Conseillers Techniques et Pédagogiques théâtre, chant choral ou photo qui sont partis à la retraite dans les années 2000 ont vécu cette triste transformation, obligés de faire appliquer une loi de plus en plus absurde au détriment de la formation et du conseil pédagogique qui étaient leur cœur de métier. Telle est la logique technocratique qui a prévalu dans la fermeture aveugle de milliers de bâtiments qui accueillaient les enfants. Telle est la logique gestionnaire qui a permis aux responsables de l'Etat, des grandes collectivités et des milliers d'élus locaux d'économiser sur les vacances des enfants des classes pauvres au double prétexte de la norme et de la rigueur

budgétaire⁴. Y avait-il une autre solution ? Carol Gilligan nous montre qu'il existe une rationalité, le *care* (qu'on peut traduire par soin, affect, sollicitude). Le souci de prendre soin des autres en appelant à la responsabilité est, pour Gilligan, l'expression d'une voix différente, trop souvent occultée. Elle est plus souvent portée par les femmes car ce sont elles qui ont majoritairement la charge des enfants et des personnes âgées ou malades. Elles sont donc à la recherche d'autres solutions, moins assujetties au raisonnement binaire, davantage produites par la pratique, mais sont souvent jugées comme « irrationnelles » du point de vue des hommes.

C'est cette voix qu'il faut faire entendre chaque fois qu'une colo risque de fermer. Le plus grand risque n'est ni la bactérie ou l'accident, ni l'infraction à la loi qui impose des normes excessives : c'est la privation pour les enfants de cette ressource éducative incontestable qui consiste à partir en vacances dans un lieu bienveillant. Il faut donc chercher une autre solution. La survie des colos ne se discute pas à partir de dilemmes moraux relevant de la justice, du contrat social ou de la sécurité mais à partir de pratiques sociales ordinaires (le soin, l'affection, la sollicitude) dont Gilligan et Tronto montrent qu'elles sont les bases concrètes et universelles du lien social et de la démocratie.

3. La question des violences

Pour beaucoup de parents qui confient leurs enfants aux accueils collectifs pour mineurs, cette société qui produit de l'anxiété se traduit moins par la peur des bactéries, des microparticules ou de l'accident que par la peur de l'agression humaine, en particulier de l'agression sexuelle. Cette émergence dans la conscience collective d'un phénomène courant, considéré jusqu'alors comme banal, permet de lever un tabou sur des pratiques d'un autre âge, devenues intolérables. Les responsables de camps et colos connaissent bien cette inquiétude des parents. N'y a-t-il pas un risque que leurs enfant, leur fille adolescente, soit agressés sexuellement par un autre enfant, un grand garçon ? N'y a-t-il pas un risque qu'une organisation que l'on ne connaît pas bien abrite des adultes prédateurs sexuels ? Cette anxiété est entretenue par des affaires qui mettent régulièrement en cause le monde de l'animation et des loisirs (viols et actes pédophiles commis dans le cadre des TAP, des séjours organisés etc.)⁵. Après des décennies de tabou sur les crimes sexuels, l'enquête Virages (*virage.site.ined.fr*, 2016) vient de dévoiler le chiffre des violences sexuelles en France : 100 000 viols par an en France, dont 60% sont commis sur des mineurs de 18 ans. Ce chiffre ne prend pas en compte des délits considérés à tort comme moins importants tels que baisers forcés, attouchements ou caresses des zones sexuelles, sources de traumatismes psychiques plus ou moins profonds selon les enfants qui en ont été la cible. On comprend mieux l'inquiétude des parents, alors que sont publiés dans les enquêtes et la presse internationale le nombre impressionnant des victimes de prêtres pédophiles et que le voile se lève sur les viols sur mineurs dans le monde sportif ou culturel. La loi Bellefontaine (2015) oblige à présent le suivi des enseignants condamnés de façon

⁴ Cf. Journal Le Monde du 30/31 juillet 2016, Sylvia Zappi, *Les colonies de vacances font moins recette*. Aurélie Collias, *La colo n'est plus ce lieu de brassage des jeunes*.

⁵ Outreau, FR3, 9 mars 2017, Arcachon, Sud-Ouest, 2 février 2017, Paris, Le Parisien, 17 janvier 2017, St Brieuc, Ouest France, 9 décembre 2016, Paris, Coulommiers, BFMTV, 24 mai 2016, Evry, VSD, 25 mai 2016, Angers, Courrier de l'Ouest, 21 avril 2016, Lyon, Le Point, 5 avril 2016, Courbevoie Paris Match, 10 décembre 2015,....

à ce qu'ils ne récidivent pas. Dans l'animation socioculturelle, les mêmes règles sont censées être appliquées (dès la déclaration d'embauche) mais les organisateurs de séjour savent aussi qu'il n'est pas possible de contrôler réellement tout le monde, dans une économie qui fait appel aussi bien à des bénévoles qu'à des stagiaires ou des prestataires de service. De plus les cas d'agressions et viol sur mineur qui arrivent jusqu'à la justice sont souvent le cas d'individus multirécidivistes, ayant sévi longtemps sur des enfants et des adolescent.e.s avant que l'un d'eux ou sa famille porte plainte. Dans ces conditions, considérer comme un fantasme la panique morale de parents qui supporteraient de moins en moins « le risque » pour les enfants est de l'ordre du déni.

Ce déni s'accompagne lors des procès, venant des agresseurs, d'un transfert sur les victimes, une inversion connue lorsqu'il s'agit de l'exploitation sexuelle du corps des enfants. Ainsi est-il courant d'entendre attribuer aux enfants la responsabilité des risques qu'ils encourent, fillettes séductrices ou garçons pervers et violents, issu.e.s de familles non conformes aux normes canoniques. Ce serait donc leur sexualité qu'il conviendrait de canaliser dès le plus jeune âge, en les séparant dans des dortoirs, des toilettes, des douches réservées à chaque sexe, un excès de précaution aussi absurde, si l'on évalue le risque réel, que celui qui consiste à traquer une bactérie dans l'eau supposée potable des WC. Cette séparation ne protège en rien les enfants mais tend à montrer que le danger vient d'eux et non des adultes.

Au fait, comment se comportent-ils ces animateurs.trices dans le cadre des colos et de leurs formations ? Dans « Mémoire de fille » Annie Ernaux raconte son initiation sexuelle lors de sa première colo comme monitrice, l'année de ses dix-huit ans, à la fin des années 1950. Dans son histoire reconstituée jour par jour et heure par heure, la vie intense de l'équipe d'animation recouvre alors, pour elle, toute autre préoccupation, notamment l'encadrement des enfants dont elle ne garde que peu de souvenirs. Ce n'est que plus tard, après deux ans d'aménorrhée et une sévère anorexie, qu'elle comprendra qu'elle a été violée par le directeur de la colo, après une fête alcoolisée, et quelles en ont été les conséquences pour elle. Bien sûr cet exemple est littéraire. Il évoque cependant, pour beaucoup de celles et ceux qui ont vécu le BAFA et les premières colos, cette liberté sexuelle de certaines équipes d'animation (Amsellem-Mainguy, Bardon, 2014). S'il s'avère que ces pratiques ont lieu lors des colos, on peut penser qu'elles peuvent se refléter sur d'autres pratiques ou jeux sexuels avec les enfants. Un animateur m'évoquait les jeux amoureux provoqués par un harcèlement insistant d'un de ses collègues auprès des enfants « *Regarde, t'as le ticket avec elle... Alors t'a conclu ?... Tu vas rendre jalouse sa copine* », jeux mis en scène dans des bous suspects où la pression à la relation est organisée par l'équipe d'animation elle-même (Perrin, 2013). La permissivité d'un animateur ou d'un directeur harceleur peut couvrir tous les débordements d'adulte à adulte comme d'adulte à enfant ou entre les enfants eux-mêmes. Marion Perrin (id.) montre ainsi comment la norme hétérosexuelle dominante et son expression sexiste et homophobe masque sous l'apparence rassurante d'une « école de l'hétérosexualité » des violences de genre à tous les étages.

La panique morale attribuée aux parents n'est donc pas si injustifiée que cela. Ses fondements sont rarement abordés par les organisateurs. Et s'il se trouvait que ce problème est plus important et grave qu'on le pense ? D'autres enquêtes sur les violences sexuelles révèlent année après année l'ampleur et la permanence d'un phénomène qui n'est pas l'accumulation de cas isolés mais présente un caractère systémique. La peur des parents cumule les peurs de mixité (envers les

garçons des quartiers, ressentie par les classes moyennes et supérieures, envers les animateurs et des garçons non-musulmans, ressentie par les familles musulmanes etc.). Les familles qui ont les moyens de faire partir leurs enfants en vacances choisissent aussi celles-ci en fonction de cette non-mixité sociale qui les rassure (par le prix, le choix des activités, la destination, sur le même principe que le choix des options au collège et au lycée qui permettent de contourner la carte scolaire). Les autres restent à la maison et l'on attribue aux parents la responsabilité du non-départ des enfants (enquête IFOP/JPA 2016, op.cit.). Dans ces conditions d'opacité sur les conditions de sécurité, comment réaliser la mixité filles garçons ?

Bactéries, attouchements, de quels risques et de quel corps s'agit-il ?

Où est le risque ? N'est-il pas dans cette insécurité affective des enfants face au monde des adultes qui les encadrent ? Plutôt que leur vulnérabilité supposée face aux accidents de la vie domestique ou aux maladies ? Pour ceux qui considèrent comme fatale la fin des colos « généralistes » les arguments sont tout trouvés : les bâtiments doivent être aux normes pour la sécurité des enfants, ce sont les parents eux-mêmes qui le demandent, c'est leur peur irrationnelle du risque qui les détournent des colos. Comme le suggère Tronto dans sa critique de Beck, on notera que si les nouvelles normes peuvent convenir à des classes sociales à haut revenu, qui demandent à être protégées de tous risques et en particulier de celui de la mixité sociale, elles pénalisent les classes pauvres qui n'ont souvent pas un tel niveau d'exigence et s'inquiètent seulement de la bienveillance avec laquelle on accueillera ou non leurs enfants.

On notera également que l'argument de protection agit dans une définition clinique du corps (la protection contre les bactéries, les particules fines, les accidents corporels) et non dans une définition affective et relationnelle (la protection contre la malveillance, l'agressivité, les sévices sexuels). Marion Perrin (2013) note que le premier contact de la colo avec le corps de l'enfant, le livret sanitaire et la visite médicale, entraîne une médicalisation du regard : « *Le corps sanitaire laisse ensuite place à un corps pédagogique (...) mais également à un corps affectif, notamment lors des moments privilégiés de la vie quotidienne comme le coucher.(...) De ces corps là, il est très peu question dans les réunions d'équipe. C'est, en effet, le corps déviant qui ressurgit dans les conversations. De nouveau, le corps médical occupe le devant de la scène (...)* » (Perrin, 2013, p.35). Les courts séjours de vacances, organisés dans le cadre de la politique de la ville et destinés implicitement aux garçons autour d'activités sportives, s'inscrivent dans la tradition de contrôle des garçons pauvres ou réputés immigrés dont il faut discipliner la violence supposée avant réintégration dans la société (Guérandel 2016). Le contrôle sanitaire s'intéresse davantage dans ce cas aux capacités physiques en rapport avec les performances demandées (de type visite médicale sportive). L'objectivation du corps médical et de ses performances ou contre-performances (poids, taille, handicaps, maladies, prise de médicaments, antécédents psychiatriques) passe sous silence ce que Marion Perrin (2013) nomme « le corps affectif », dont l'expérience de la violence donnée ou subie caractérise les rapports sociaux de sexe à l'intérieur de la classe des enfants comme de la classe des adultes. Le *care* représente une alternative théorique et politique dont Joan Tronto et Carol Gilligan montre qu'elle est inclusive et démocratique, mettant à égalité les corps dans l'attention qui leur est portée et non dans la performance attendue. Les conclusions du rapport « des séparations aux rencontres en camp et colos » (Social en fabrique, 2016) vont à mon avis dans ce sens, que ce soit dans l'analyse du déclin des colos, dans l'insuccès du dispositif GénérationCampsColos, montrant la difficulté de faire la mixité en dépassant les frontières de sexe/âge/classe/'race' pendant les séjours.

Il reste cependant un travail à faire pour que ces notions de *care* et de genre (violences de genre) soient remises au centre de l'analyse. Il suffit de constater la timidité avec laquelle les institutions chargées de l'organisation du champ et de la protection des mineurs s'intéressent à ces questions pour poser l'hypothèse qu'ici gît une grande partie du problème. Les violences de genre ne sont pas secondaires, elles sont même probablement centrales, car elles sont l'expression et l'arme de la reproduction de rapports sociaux inégalitaires.

Comment peut-on organiser malgré tout la rencontre ? Ce mélange, cette mixité sociale et de genre, dont on ressent bien qu'elle est une des conditions du vivre ensemble et de la citoyenneté ? En proposant comme principe un accès inconditionnel et un accueil universel de tous les enfants aux camps et colos, le rapport d'évaluation du dispositif #GénérationCampColo remis en 2016 au Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports indique les solutions pour sauver un secteur sinistré (moins 25 % encore cette année!) et réaffirme le droit aux vacances pour toutes et tous tel qu'il avait été imaginé et réalisé par le Front populaire en 1936. A travers de nombreux exemples appartenant au secteur non marchand cité dans ce rapport, on peut lire à quel point ce déclin des colos est réversible pour peu que soient revisités et actualisés les notions et concepts qui ont fondé ce grand élan des vacances pour toutes et tous au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'argent public, qu'il vienne de l'État, des collectivités ou des organismes mutualisateurs, devrait servir prioritairement à cette refondation du champ. Discuter la société du risque par les enjeux politiques du *care* me paraît une entrée possible pour clarifier le débat, éviter la confusion qui règne actuellement dans les politiques publiques pour l'aide aux vacances et recréer les conditions d'une confiance renouvelée des familles les plus modestes dans les séjours en camp et colo.

Amsellem-Mainguy Y., Bardon A., « Se rencontrer, être en groupe et avoir du temps pour soi : socialisations adolescentes en colonie de vacances », Informations sociales 2004/1, p. 8 – 18.

Ayral S., Raibaud Y., (2009), « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora Débat Jeunesse n° 51*, L'Harmattan, Paris, p. 43-58.

Bacou M., Raibaud Y., (dir), « Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation, *Agora Débats Jeunesse n°59*, INJEP, octobre 2011.

Bataille J.-M., Bacou M., Besse-Patin B., Bocquet J.-M., Carton E., Claude V., Dheilly C., Kéritel A., Raibaud Y., 2016. Des séparations aux rencontres en camps et colos. Rapport d'évaluation du dispositif #GénérationCampColo, Les Éditions Le social en fabrique, avril 2016 : <http://www.lesocialenfabrique.fr>

Beck U., (2001 [1992]), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris.

Ernaux A., (2016), *Mémoire de fille*, Gallimard, Paris

Gilligan C., (2008[1982]) *Une voix différente. Pour une éthique du Care*, Flammarion, Paris,

Guérandel, K. (2014), *le sport fait mâle. La fabrique des garçons et des filles dans les cités*, P.U. Grenoble, 2016

Houssaye, J., (2005), *C'est beau comme une colo. La socialisation en centre de vacances*, Matrice, Vigneux.

Perrin M., (2013), « La colonie de vacances une école de l'hétérosexualité » ? Mémoire de master 2, sd Eric Fassin. Université Paris 8.

Raibaud Y., (2012), Care, genre et animation, in *L'animation socioculturelle professionnelle, quels rapports au politique ?* Carrières Sociales édition, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00666196>,

Tronto J., (2012), *Le risque ou le care ?* (trad. F. Brugère), PUF, Paris.